



N°57 du 23 août 2016

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

Carpocapse : EMERGENCE D'UNE SECONDE GENERATION

Eulia : baisse des populations

Pucerons : fin de cycle sur pommier

Capua : vol stationnaire

Petite tordeuse des fruits : vol de faible intensité et stable, dégâts observés sur fruits

Sésie du pommier : légère reprise d'activité sur les quinze derniers jours

Zeuzère : activité locale observée

Tordeuse rouge : persistance d'un vol significatif

Mineuses marbrée : vers un nouveau vol

Drosophila sukuzii : captures d'adultes toujours d'actualité

Informations pratiques

Le prochain bulletin complet sera édité le mardi 6 septembre.

Un flash paraîtra le mardi 30 août en cas d'évolution particulière d'un ravageur

Tavelure

En parcelle,

Avec des conditions climatiques peu propices aux repiquages sur les deux dernières semaines, les contaminations sur pousses et sur fruits sont restées stables, sur la plupart des secteurs (voir tableau page 2).

En parcelles touchées par des contaminations primaires, attention aux repiquages, sur la semaine 35 avec l'annonce d'orages par Météo France.



Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

<http://www.draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/>

<http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

<http://www.chambres-agriculture-picardie.fr/productions/productions-vegetales/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires des réseaux Nord-Pas de Calais-Picardie : producteurs, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie. Rédacteur et animateur régional du bulletin : Ludovic Tournant FREDON Nord-Pas de Calais Tél. : 03 21 08 88 77 - ludovic.tournant@fredon-npdc.com, co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET – Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Nord Pas-de-Calais Picardie.

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr> et www.chambres-agriculture-picardie.fr

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais (Tél : 03 21 60 57 60 - e-mail : samuel.bueche@agriculture-npdc.fr), Jean-Pierre PARDOUX- Chambre d'Agriculture de Picardie – (Tél : 03 22 93 51 20 – e-mail : JP.PARDOUX@somme.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Oïdium

La maladie est en fin de cycle et les conditions climatiques très peu favorables aux contaminations.

La période est donc idéale pour mettre en œuvre les mesures prophylactiques de taille et d'export des derniers rameaux touchés, si cela n'a pas encore été fait.

Le tableau ci-dessous vous résume la situation par secteur géographique.



Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure			Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	15-août	22-août	Tendance /S-1	15-août	22-août	Tendance /S-1	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔		0,0			0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	6,0			2,0			4,0		
Lille Sud (59)									
Montreuillois (62)									
La Bassée (59)									
Hainaut (59)				30,0					
Abbevillois (80-62)									
Arrageois (62)		0,1			0,1			0,0	
Cambrasis (59)									
Avesnois (59)									
Amiénois (80)									
Thiérache (59-02)	5,0	5,0	↔	5,0	5,0	↔	0,5	0,5	↔
Pays de Bray (80-60)									
Neslois (80-60-02)		0,0			0,0			0,0	
St Quentinnois (02)									
Laonnois (02)									
Montdidérien (80-60)									
Beauvaisis (60)									
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔			
Senlisien (60)									
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

RAVAGEURS

Pucerons

Puceron cendré : la migration vers le plantain est bien engagée désormais et la présence du ravageur anecdotique.

Puceron lanigère : à l'exception d'une légère remontée des populations dans le Soissonnais, la situation semble relativement calme concernant le puceron lanigère.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	15-août	22-août	Tendance /S-1	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0			0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	1,0					
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)		0,0			0,0	
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	2,0	0,0	↘	0,0		
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)		0,0			0,0	
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	0,0			0,0	2,0	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Lépidoptères

Carpocapse

Selon la modélisation,

La région est placée en risque de **seconde génération** sur l'ensemble des secteurs à l'exception de celui de l'Arrageois et du St Quentinois, pour le moment.

Cette information nous est confirmée par nos suivis biologiques d'émergences de seconde génération. Il convient donc désormais de prévoir cette seconde génération sur tous les secteurs, à plus forte raison dans les parcelles protégées par un mode autre que la confusion sexuelle. Pour ces dernières, vérifiez bien la bonne couverture des deux générations en fonction du type de diffuseur utilisé.

Le vol de première génération est désormais terminé sur l'ensemble de la région à l'exception de l'Arrageois.

Le pourcentage d'éclosion de larves varie de 88 à 100% selon les secteurs.

Deux secteurs, l'Avesnois et l'Omois sont d'ores et déjà en situation de seconde génération, les sorties de larves à compter du 20 août sont désormais issues du vol de seconde génération.

(voir tableau ci-dessous, données issues de la modélisation)

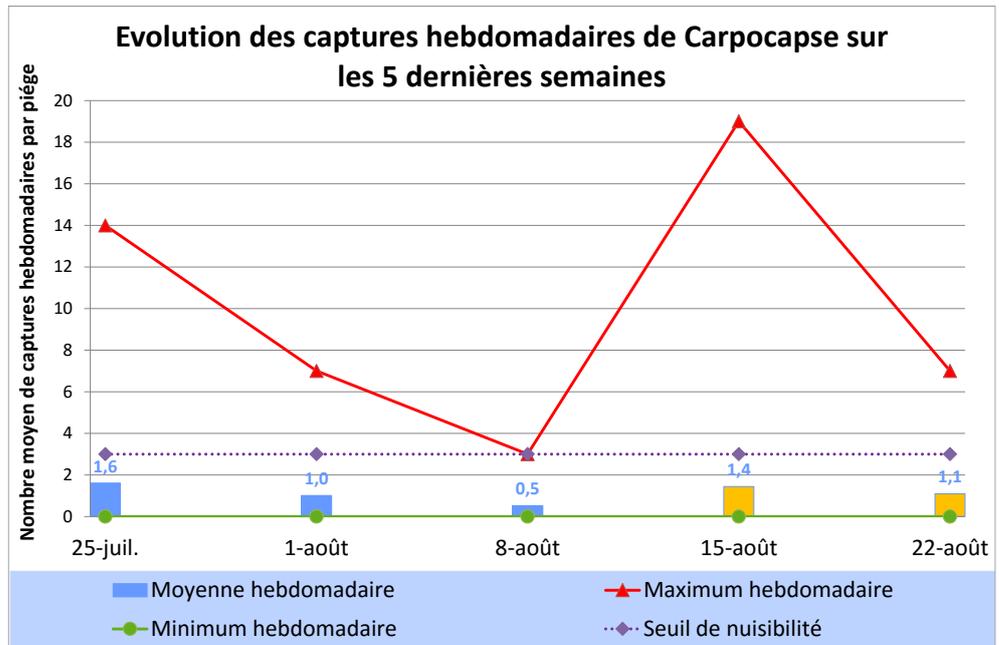
Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	100%	100%	09-août	15-août	28-août
Flandre Intérieure (59-62)	100%	100%	07-août	15-août	27-août
Lille Sud (59)	100%	99%	07-août	16-août	27-août
Montreuillois (62)	100%	98%	11-août	22-août	03-sept
La Bassée (59)	100%	99%	08-août	15-août	28-août
Hainaut (59)	100%	100%	15-août	27-août	09-sept
Abbevillois (80-62)	100%	98%	12-août	20-août	02-sept
Arrageois (62)	99%	88%	27-août	/	/
Cambrais (59)	100%	100%	05-août	13-août	26-août
Avesnois (59)	100%	100%	26-juil	05-août	20-août
Amiénois (80)	100%	95%	18-août	24-août	10-sept
Thiérache (59-02)	100%	100%	04-août	15-août	28-août
Pays de Bray (80-60)	100%	97%	16-août	22-août	08-sept
Neslois (80-60-02)	100%	96%	16-août	24-août	11-sept
St Quentinois (02)	100%	93%	22-août	/	/
Laonnois (02)	100%	100%	03-août	15-août	27-août
Montdidérien (80-60)	100%	99%	07-août	14-août	27-août
Beauvaisis (60)	100%	99%	08-août	14-août	27-août
Soissonnais (60-02)	100%	99%	04-août	14-août	26-août
Senlisien (60)	100%	100%	04-août	12-août	24-août
Omois (02)	100%	100%	29-juil	07-août	20-août



FREDON NPdC

Adulte

Dégât



Vol des adultes

Sur les quinze derniers jours les populations de carposapse ont connu une augmentation notable localement en lien avec l'émergence d'une seconde génération sur la région. Si la moyenne régionale n'a pas dépassé le seuil de nuisibilité, certains secteurs ont enregistré des niveaux supérieurs au seuil à l'hectare.

Les fortes températures annoncées par Météo France pour les jours à venir, d'une durée relativement longue, devraient favoriser l'émergence plus massive des populations de seconde génération.

La surveillance fréquente des pièges est plus que recommandée actuellement.

La moyenne régionale s'établit au cours de la semaine dernière, à 1,1 papillon par piège et reste, de ce fait, inférieure au seuil de nuisibilité à l'hectare.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposapse	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	0,0	0,0	↔
Hainaut (59)	1,0		
Abbevillois (80-62)	0,2	0,2	↔
Arrageois (62)		0,0	
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	4,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	4,0	3,2	↘
Pays de Bray (80-60)	2,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	1,0	2,0	↗
Montdidérien (80-60)	1,0		
Beauvaisis (60)	1,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	1,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha

4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

Incubation et éclosion des pontes

Les températures relativement douces des quinze derniers jours ont favorisé l'incubation des œufs en cours d'incubation, permettant des sorties potentielles de larves rapides.

Les périodes d'éclosions se sont ainsi succédées depuis notre dernier message.

Actuellement, les éclosions des pontes issues des accouplements du 7 au 8 août sont en cours sur tous les secteurs.

Les températures annoncées pour les prochains jours devraient permettre des incubations très rapides pour les pontes issues de la seconde génération.

Attention les secteurs de l'Avesnois et Omois, doivent désormais se placer en conditions de seconde génération.

Des dégâts allant de 0,1 à 10 % ont été enregistrés au cours des derniers jours. Il est impératif d'effectuer un contrôle visuel sur fruit (1000 à raison de 50 arbres) en cette fin de G1 afin de définir la stratégie pour la gestion de la G2.

	Périodes de pontes issues des			Date de sortie des larves	Larves issues de :	
	du	au	au			
Flandre Maritime (59)	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
	du	14-août	au	15-août	incubation en cours	G1
Flandre Intérieure (59- 62)	du	24-juil	au	25-juil.	10-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	23-août	G1
Lille Sud (59)	du	24-juil	au	25-juil.	10-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Montreuillois (62)	du	24-juil	au	25-juil.	13-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	19-août	G1
	du	07-août	au	8-août	incubation en cours	G1
La Bassée (59)	du	24-juil	au	25-juil.	10-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	23-août	G1
Hainaut (59)	du	24-juil	au	25-juil.	09-août	G1
	du	29-juil	au	30-juil.	15-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Abbevillois (80- 62)	du	24-juil	au	25-juil.	10-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Arrageois (62)	du	24-juil	au	25-juil.	12-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	18-août	G1
	du	07-août	au	8-août	23-août	G1
Cambrais (59)	du	24-juil	au	25-juil.	09-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Avesnois (59)	du	24-juil	au	25-juil.	11-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	23-août	G2
Amiénois (80)	du	24-juil	au	25-juil.	13-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	18-août	G1
	du	07-août	au	8-août	23-août	G1
Thiérache (59- 02)	du	24-juil	au	25-juil.	13-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	19-août	G1
	du	07-août	au	8-août	incubation en cours	G1
Pays de Bray (80- 60)	du	24-juil	au	25-juil.	12-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	23-août	G1
Neslois (80-60- 02)	du	24-juil	au	25-juil.	10-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
St Quentinnois (02)	du	24-juil	au	25-juil.	10-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Laonnois (02)	du	24-juil	au	25-juil.	09-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	21-août	G1
Montdidérien (80-60)	du	24-juil	au	25-juil.	10-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	23-août	G1
Beauvaisis (60)	du	24-juil	au	25-juil.	11-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Soissonnais (60- 02)	du	24-juil	au	25-juil.	09-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Senlisien (60)	du	24-juil	au	25-juil.	09-août	G1
	du	31-juil	au	1-août	17-août	G1
	du	07-août	au	8-août	22-août	G1
Omois (02)	du	31-juil	au	1-août	16-août	G1
	du	07-août	au	8-août	21-août	G2
	du	14-août	au	15-août	incubation en cours	G2
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature						

Carpocapse (suite et fin)

Accouplements et pontes

À l'exception du « coup de froid » enregistré dans la journée du 10 août, les conditions ont été favorables aux accouplements du ravageur en tous lieux et toutes dates. Quelques interruptions dans ces possibilités ont cependant été enregistrées localement, mais cette fois à cause d'une hygrométrie trop faible.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	09/08/2016	10/08/2016	11/08/2016	11/08/2016	12/08/2016	13/08/2016	14/08/2016	15/08/2016	16/08/2016	17/08/2016	18/08/2016	19/08/2016	20/08/2016	21/08/2016	22/08/2016
Flandre Maritime (59)															
Flandre Intérieure (59-62)															
Lille Sud (59)															
Montreuillois (62)															
La Bassée (59)															
Hainaut (59)															
Abbevillois (80-62)															
Arrageois (62)															
Cambrasis (59)															
Avesnois (59)															
Amiénois (80)															
Thiérache (59-02)															
Pays de Bray (80-60)															
Neslois (80-60-02)															
St Quentinnois (02)															
Laonnois (02)															
Montdidérien (80-60)															
Beauvaisis (60)															
Soissonnais (60-02)															
Senlisien (60)															
Omois (02)															

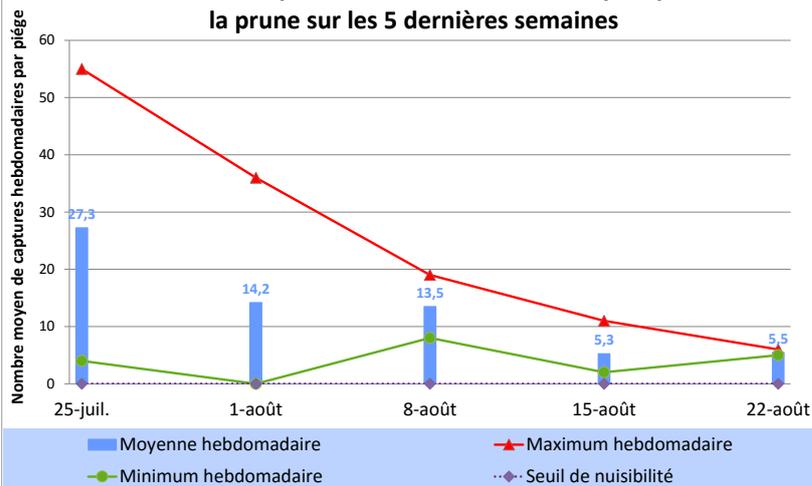
Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

PRUNIER

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	11,0	5,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,0	6,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)	2,0		
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune sur les 5 dernières semaines



Sur base des quelques retours de piégeage, une très légère augmentation des populations a été enregistrée la semaine dernière en période de fin de récolte.

Des dégâts sur fruits ont été observés sur plusieurs secteurs.

Eulia



FREDON NPdC

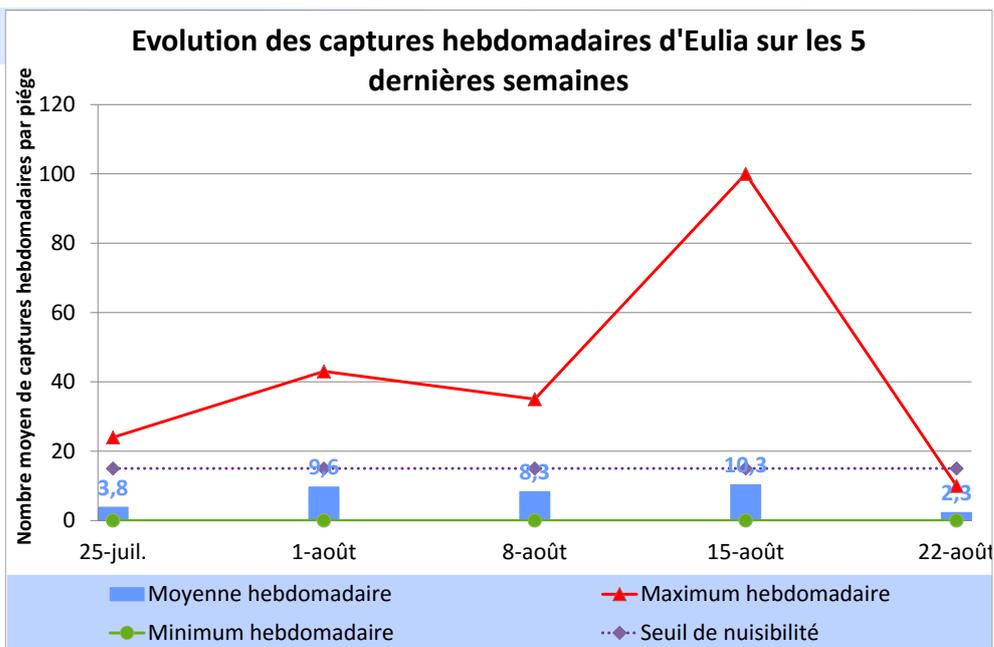


FREDON NPdC



FREDON NPdC

Adulte
Dégâts
Pontes



Une augmentation des captures d'Eulia a été enregistrée au cours de la semaine du 15 août. Celle-ci a été particulièrement ressentie dans le secteur de Flandre Intérieure où des niveaux de captures ont été supérieurs au seuil de nuisibilité.

Au cours de la semaine dernière, (en l'absence de données sur le secteur le plus sensible de la région) les captures ont été nettement moins importantes.

Seul le secteur du Laonnois a enregistré une augmentation peu significative de ses populations au cours de la semaine passée.

Le suivi régulier des pièges doit être maintenu afin de vérifier les éventuels dépassements de seuil.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	16-août	23-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	8,3	5,5	↘
Flandre Intérieure (59-62)	50,5		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	18,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)		0,0	
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	4,0	3,0	↘
Amiénois (80)	1,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	6,0	1,2	↘
Pays de Bray (80-60)	8,0	7,0	↘
Neslois (80-60-02)		4,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	2,0	↗
Montdidérien (80-60)	4,0		
Beauvaisis (60)	7,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	1,0	0,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)	2,0	0,0	↘

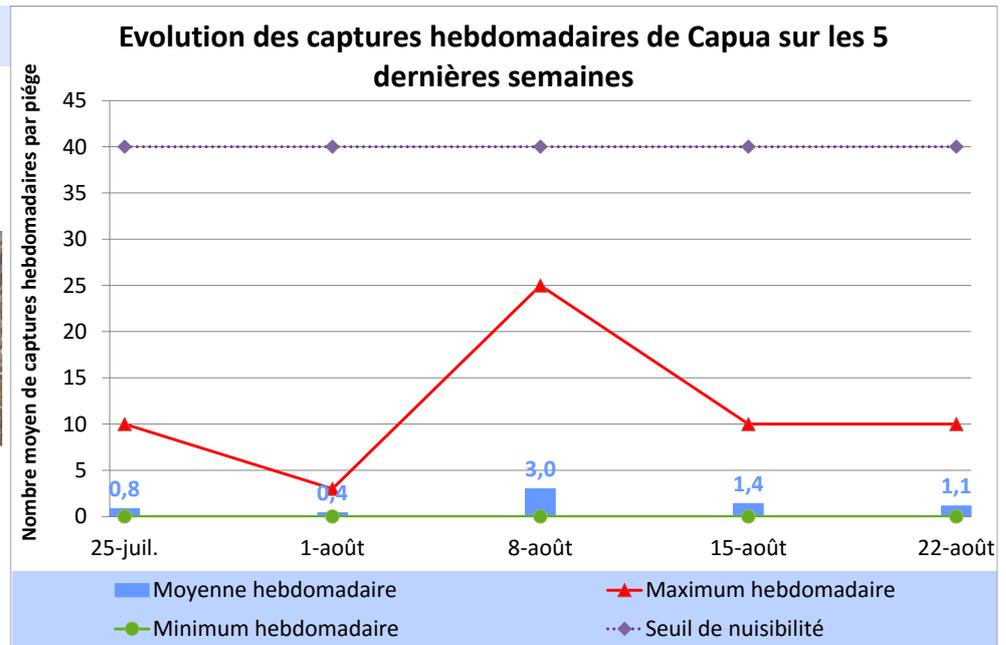
Seuil de nuisibilité :

Sur le second vol : 15 captures par semaine (seuil validé en Italie).

Capua



Adulte



Deux secteurs restent concernés par le vol du ravageur au cours de la semaine passée (Amiénois, Neslois).

Un pic de captures plus notable, bien qu'inférieure au seuil de nuisibilité a été enregistré au 15 août sur le secteur Omois. Pic de faible durée puisqu'aucune capture n'a été signalée pour la semaine dernière.

La moyenne régionale est stable mais toujours inférieure au seuil de nuisibilité.

Sur les autres secteurs, aucune capture n'est à signaler.

De faibles taux de dégâts (1 à 2%) ont été observés sur fruits, notamment dans le Neslois et en Flandre Intérieure.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)		0,0	
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	4,0	6,0	↗
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		5,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	10,0	0,0	↘

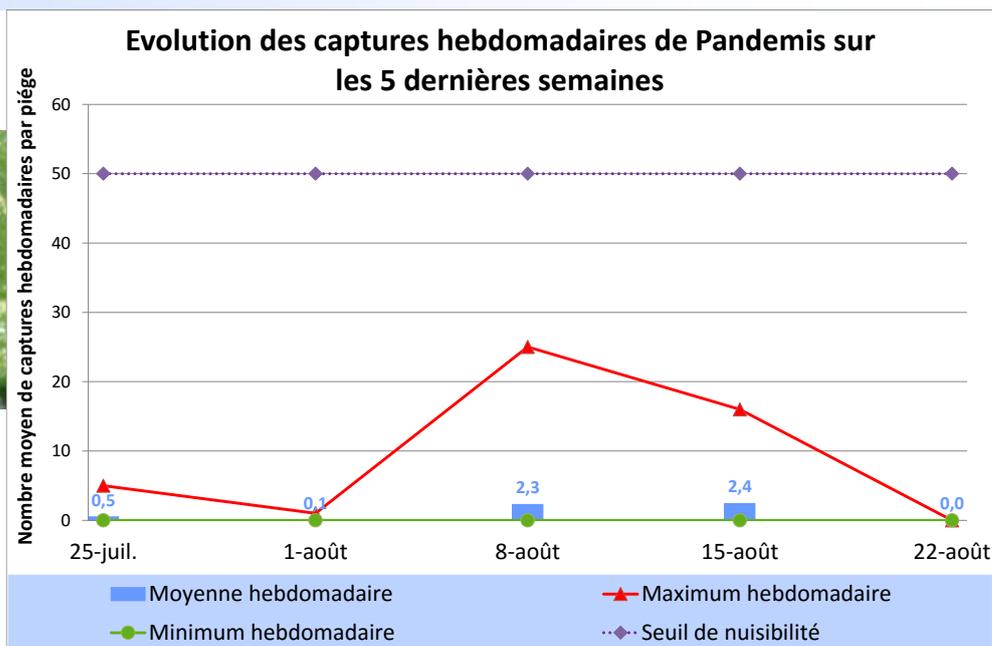
Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)		0,0	
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)	16,0		
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Aucune capture n'a été enregistrée sur la région, ces 15 derniers jours. Le second vol du ravageur ne semble donc pas encore se profiler à l'horizon.

Les observations doivent être poursuivies pour déceler une éventuelle recrudescence du ravageur.

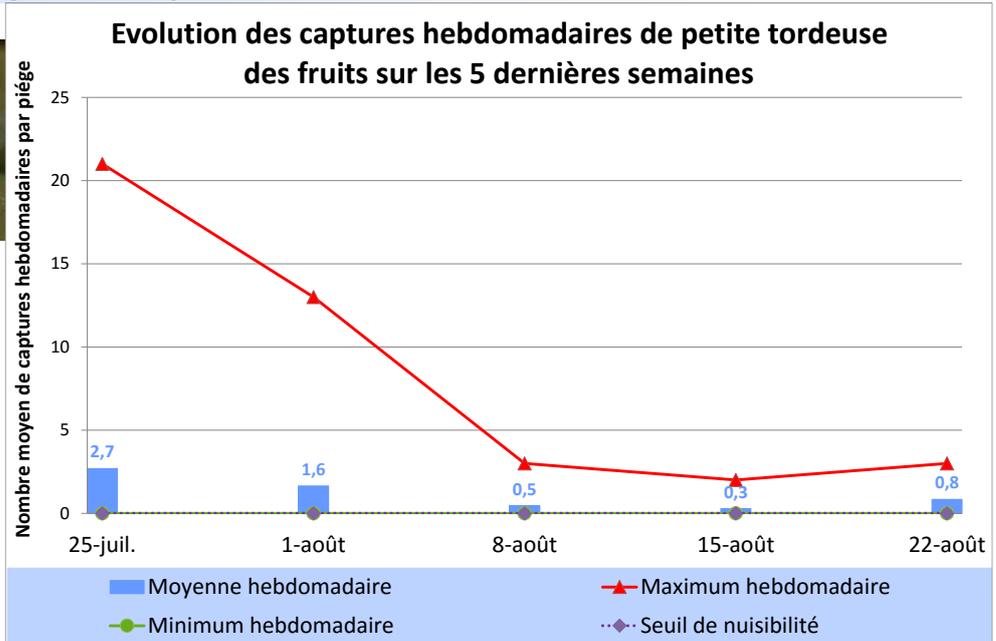
Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	2,0	2,0	↔
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	3,0	↗
Arrageois (62)		2,0	
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	1,0	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Une légère augmentation des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière après la baisse d'il y a quinze jours. Deux secteurs sont surtout enclin au vol du ravageur actuellement la Thiérache et l'Abbevillois.

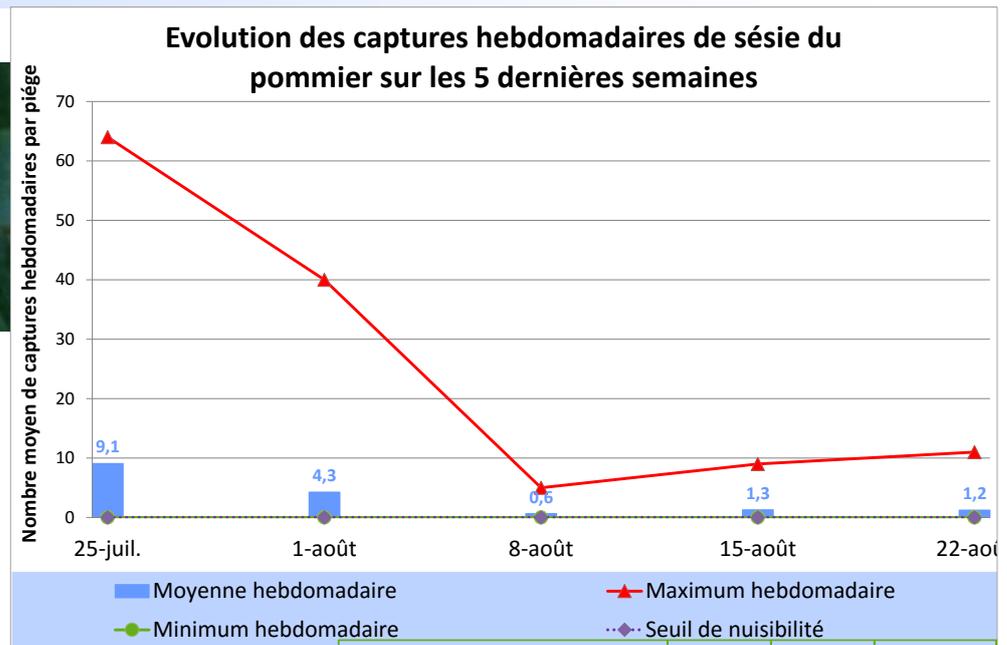
Attention à l'apparition d'éventuels dégâts, comparables à ceux du carpocapse, dans les secteurs concernés par des vols significatifs il y a quelques semaines.

Des dégâts ont été observés au cours de la semaine dernière notamment dans le secteur Arrageois.



Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.



La moyenne régionale des captures a légèrement augmenté à compter de la semaine du 15 août pour se stabiliser la semaine dernière.

Une augmentation plus notable la semaine dernière est à mettre à l'actif du secteur Abbevillois.

Le vol du ravageur semble toucher à sa fin.

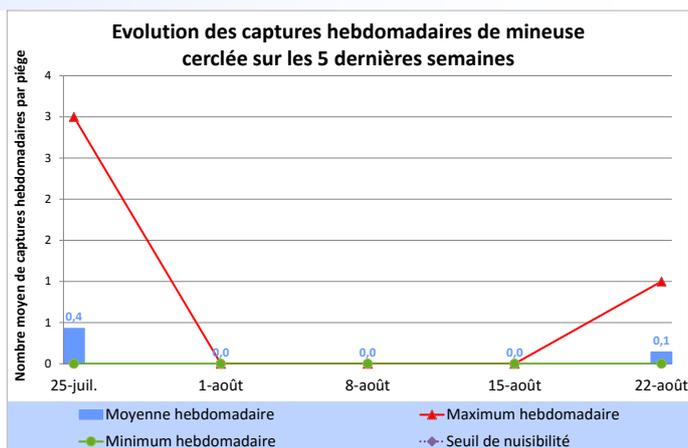
Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	15-août	22-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	9,0		
Abbevillois (80-62)	2,0	11,0	↗
Arrageois (62)		0,0	
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,5	1,3	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)		5,0	
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

- 🍏 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
- 🍏 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

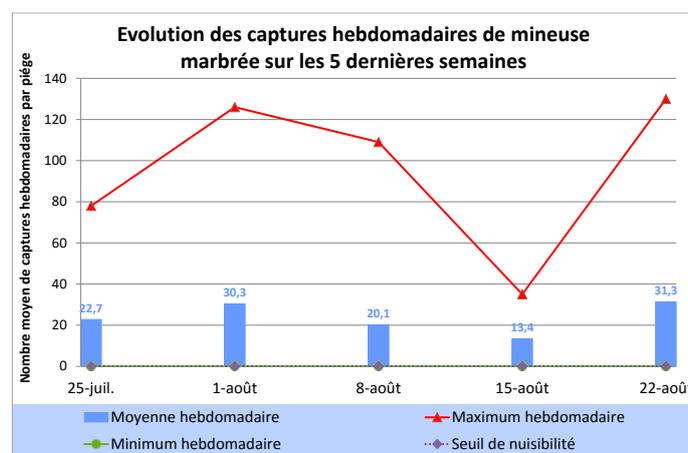
Mineuse cerclée

Une capture sporadique et locale au cours de la semaine dernière a été enregistrée sur la Thiérache.



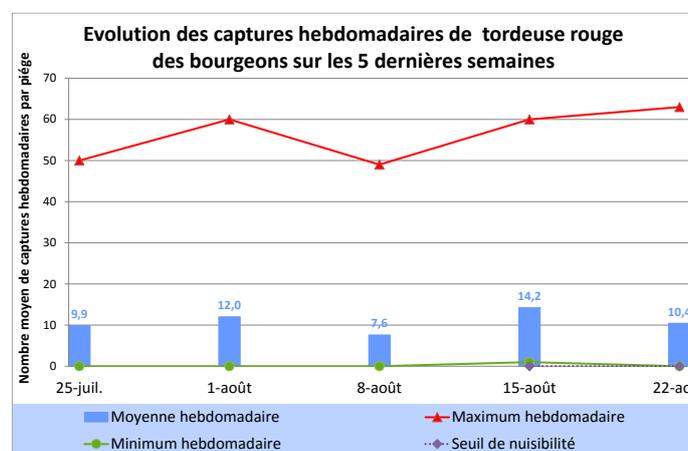
Mineuse marbrée

Après une baisse des populations au 15 août, une reprise d'activité a été observée la semaine dernière sur de nombreux secteurs comme celui de La Bassée, du Laonnois, la Thiérache ou encore du Soissonnais.



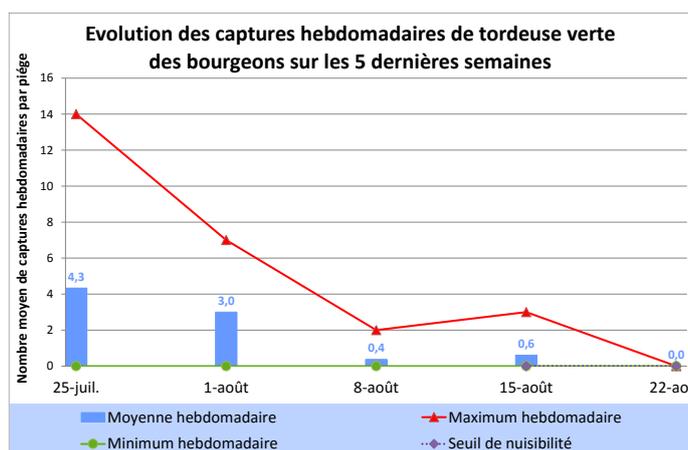
Tordeuse rouge des bourgeons

En baisse après une augmentation au cours des quinze derniers jours sur l'ensemble de la région, les populations ont connu une reprise d'activité notable, enregistré au cours de la semaine dernière sur le seul secteur de La Bassée.



Tordeuse verte des bourgeons

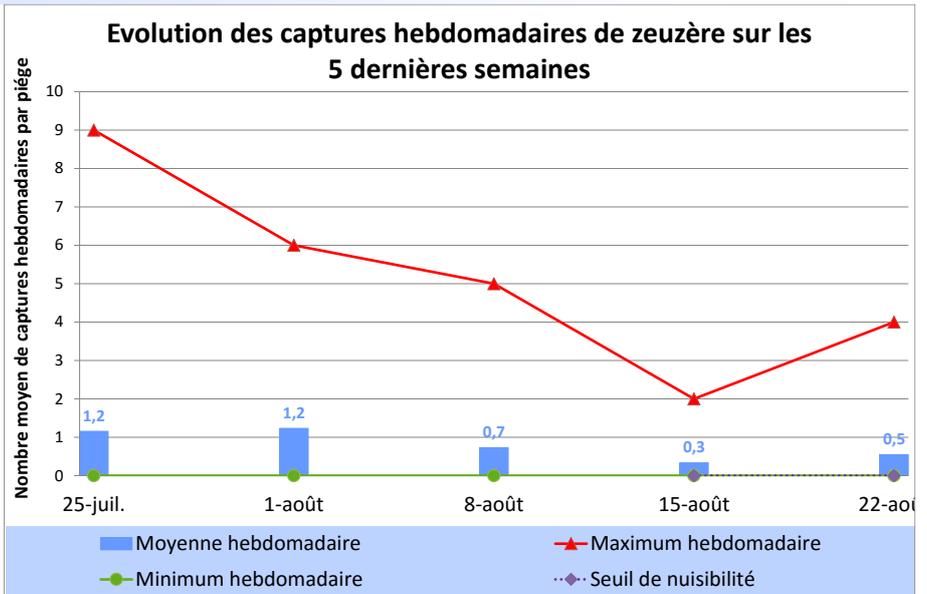
Malgré une légère reprise locale, il a y 15 jours, le vol du ravageur semble toucher à sa fin sur la région.



Zeuzère



Adulte

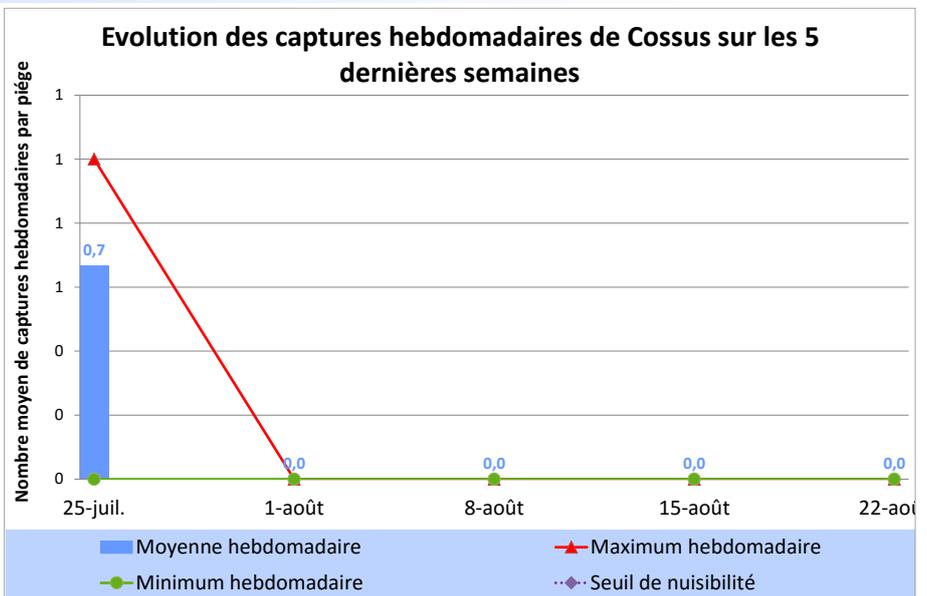


La baisse des populations a perduré jusqu'au 15 août sur la région avant de connaître une légère reprise d'activité dans les secteurs de Picardie (Neslois, Abbevillois).

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Cossus-Cossus



Aucune captures n'est à déplorer sur la région depuis notre dernier message.

La semaine prochaine (29 août), renouvellement des pièges à prévoir :

9 sésie du pommier

La semaine suivante (5 septembre), renouvellement des pièges à prévoir :

4 eulia, 5 mineuse cerclée, 6 mineuse marbrée, 10 Tordeuse Orientale du Pêcher

Espèces fruitières

Drosophila suzukii

Seul le secteur de Noyon est actuellement concerné par des captures. Ces dernières augmentent toujours sur fraise, mais ont amorcé une baisse sur framboise.

Steenvoorde en date du 16/8			Le Quesnoy en date du		
Culture	Captures	Tendance	Culture	Captures	Tendance
Petits fruits :	0	→	Petits fruits :		
Pomme :	0	→	Pomme :		
Prune :	0	→	Prune :		

Noyon en date du 22/8		
Culture	Captures	Tendance
Petits fruits :	10	↓
Petits fruits :	64	↑



Adulte femelle et mâle



Dégâts sur framboise stade avancé

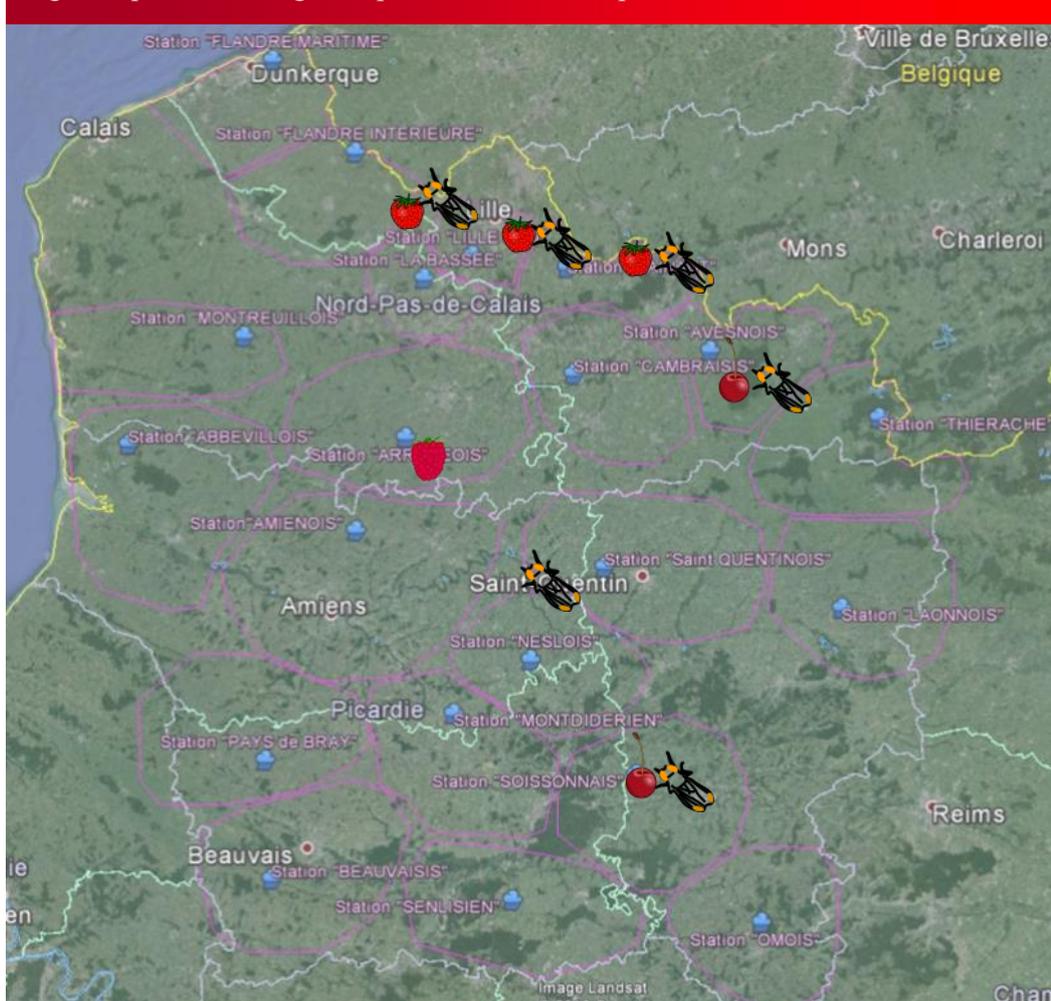


Larves de drosophile sur fraise
Crédit photo : S. BROUARD –
Marché de Phalempin



Dégâts et pupes de drosophile sur cerise
L. TOURNANT

Dégâts et présence enregistrés par localisation et espèces fruitières en 2016



Individus capturés



Dégâts constatés sur fraise



Dégâts constatés sur framboise



Dégâts constatés sur prunes



Dégâts constatés sur cerise